



**Covalia Web**, la plateforme régionale de télémédecine permet les **téléconsultations** à domicile avec le simple envoi d'un lien par SMS / mail.

Simple, gratuit et sécurisé


Le service régional de téléconsultation programmée Covalia web est un service en ligne. Il ne nécessite pas d'installation, ni côté professionnel de santé ni côté patient. Le patient reçoit un sms ou un mail avec un lien sur lequel il aura simplement à cliquer à partir de son smartphone ou de son ordinateur pour accéder à la téléconsultation.


- Consultez à distance en **visioconférence**
- Échangez des **documents** en direct avec le patient : *ordonnance, compte-rendu, bilan, etc.*
- **Signez** vos ordonnances lors de l'envoi
- Accédez à **l'historique** des documents échangés durant 30 jours

## Les étapes pour réaliser votre téléconsultation



**1** Après réception du mail de validation d'inscription, vous accédez à l'outil **grâce à votre carte CPS ou à l'aide de vos identifiants de connexion**. Astuce : Enregistrez le lien [www.pro.esante-paysdelaloire.fr](http://www.pro.esante-paysdelaloire.fr) dans les **favoris** de votre navigateur Google Chrome.

**2** La téléconsultation en 3 étapes :

Connectez-vous à Covalia web sur [www.pro.esante-paysdelaloire.fr](http://www.pro.esante-paysdelaloire.fr)  **Etape 1**  
Sur la page d'accueil de Covalia web, retrouvez la téléconsultation programmée et cliquez sur le nom du patient

Sinon, cliquez sur l'icône  pour créer le rendez-vous en saisissant le nom, prénom, la date de naissance, le numéro de téléphone et/ ou mail du patient et en indiquant la date et l'heure de la téléconsultation. **Vous entrez ainsi en téléconsultation.**

### Lors de la téléconsultation :

- Vous pouvez transmettre des documents en cliquant sur  **Envoyer / Diffuser**
- Vous pouvez prendre des photos et les enregistrer en cliquant sur 
- Votre patient peut vous transmettre des documents, vous recevrez une notification pour les télécharger

Cliquez sur  pour raccrocher **Etape 3**

## Comment accéder au service ?

Pour accéder au service, il faut simplement disposer d'un compte d'accès.

Faites votre demande de compte sur : [www.pro.esante-paysdelaloire.fr](http://www.pro.esante-paysdelaloire.fr)

En cas de question, contactez le support du GCS e-santé Pays de la Loire au 02.44.76.13.90 ou par mail à [telemedecine@esante-paysdelaloire.fr](mailto:telemedecine@esante-paysdelaloire.fr)